LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Déclaration sur la politique étrangère et européenne, 27 octobre 2026

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il s'agit de ma troisième déclaration sur la politique étrangère devant cette assemblée.

Lors de mon premier discours en 2024, j'avais évoqué la nouvelle composition et la nouvelle structure du ministère des Affaires étrangères, ainsi que mes responsabilités au sein de celui-ci. J'avais souligné l'importance de rapprocher les domaines de la politique étrangère et du commerce extérieur. J'ai également évoqué la Grande Région et la coopération au développement, qui constituent des volets importants du ministère.

L'année dernière, dans mon discours, j'ai pu vous expliquer qu'un pays comme le nôtre, qui vit grâce au multilatéralisme, doit être capable de nouer des relations de confiance grâce aux liens que nous entretenons avec les autres.
Cela vaut aussi bien pour nos partenaires actuels que pour les nouveaux.

Ces contacts directs, toutes ces interactions personnelles, lors de mes visites bilatérales à l'étranger ou au Luxembourg, constituent des éléments fondamentaux pour établir et renforcer ces relations de confiance.

Cela est particulièrement évident en cette période de turbulences géopolitiques, où les conflits ont un impact direct sur l'inflation, sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires pour les citoyens, ainsi que sur la hausse des coûts pour les entreprises luxembourgeoises.

L'échange d'aujourd'hui avec vous revêt donc une grande importance, surtout en ces temps plus difficiles.

En effet, si l'on suit l'actualité, on a l'impression que nous :

- vivons dans un monde de plus en plus incertain,
- un monde en constante et rapide évolution,
- un monde où les conflits au-delà de nos frontières – ou du moins leurs répercussions – ne s'arrêtent pas à nos frontières.

En Europe, nous assistons à une nette intensification de la guerre d'agression illégale menée contre l'Ukraine. Il ne s'agit pas d'une guerre lointaine : nous constatons un nombre croissant d'actions hybrides dans pratiquement tous les pays de l'Union européenne. Des tentatives qui visent à déstabiliser et à diviser nos sociétés.

Plus loin, mais n'en ayant pas moins des répercussions directes sur les ménages et les entreprises luxembourgeois : le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran, les attaques des Houthis contre l'Arabie saoudite et la situation tendue au Moyen-Orient. Par ailleurs, les relations commerciales internationales se compliquent de plus en plus. Le droit international est remis en cause.

Comme vous le savez, le Luxembourg est largement tributaire de ce contexte international.

Dans un monde de plus en plus marqué par les rapports de force, il est donc avant tout important pour moi de renforcer nos partenariats les plus étroits – sur les plans politique, économique et humain. J'aborderai ce sujet lorsque j'évoquerai le Benelux, nos pays voisins, la Grande Région et l'Union européenne.

Mais au-delà de cela, il est tout aussi essentiel de renforcer le dialogue et de diversifier nos partenariats à l'échelle mondiale. Et j'aborderai également ce sujet lorsque je parlerai, d'une part, de l'approfondissement de nos relations existantes et, d'autre part, de l'établissement de nouveaux contacts. Nous devons avoir une approche mondiale.

Je me tourne maintenant vers la tribune et les membres du corps diplomatique résident. Au cours de mon mandat au gouvernement, deux nouvelles ambassades ont été établies au Luxembourg : celles de la Corée du Sud et du Rwanda. Je tiens donc à cette occasion à souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux ambassadeurs des missions diplomatiques ici au Luxembourg, et à saluer leur contribution à l'approfondissement de nos relations bilatérales.

Nos efforts doivent se poursuivre dans la continuité.

Le Luxembourg doit rester un partenaire fiable pour les autres pays. Cela implique un engagement important et de nombreux efforts pour aller à la rencontre des autres. Cela signifie aussi, avant tout, de prendre le temps de rencontrer les gens. Pour vous donner un aperçu de mes récentes missions à l'étranger : j'étais au "Berlin Dialogue" la semaine dernière ; la semaine prochaine, j'entreprendrai une mission économique sur la côte ouest des États-Unis, puis je me rendrai au Sommet de la Francophonie au Cambodge, suivi d'une mission en Côte d'Ivoire, d'une visite politique et économique au Mexique, et ainsi de suite…

***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, je commencerai par un tour d'horizon de la situation politique au niveau international, un bref tour du monde, pour ainsi dire : de l'Amérique du Nord à l'Asie, en passant par l'Amérique centrale, l'Amérique latine et l'Afrique.

J'ai tenu à commencer cette tournée tout à fait délibérément à New York, à peu près au niveau de la *42nd Street* – plus précisément au siège des Nations unies. En effet, notre engagement en faveur du multilatéralisme revêt une importance capitale. Ceci parce que l'État de droit et le respect du droit international sont pour nous des principes fondamentaux – je dirais même vitaux.

Cette année, lors de l'Assemblée générale en septembre, j'étais particulièrement fier.

Fier du Luxembourg et fier de notre Grand-Duc, qui a accepté de représenter notre pays cette année et de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies. Ses propos sur l'importance de la confiance, Son souhait d'une relation de confiance essentielle entre les individus et les nations, ainsi que le rappel de la nécessité de la confiance comme point de départ pour que la communauté internationale travaille ensemble et trouve des solutions communes, ont trouvé un écho très fort.

D'ici la fin de l'année, le nom du nouveau secrétaire général de l'ONU, qui succédera à António Guterres, devrait en principe être connu. Des consultations informelles ont actuellement lieu entre les membres du Conseil de sécurité. Il s'agit de trouver une personnalité bénéficiant d'un large soutien au sein du Conseil de sécurité et capable de gagner la confiance de l'ensemble des États membres de l'ONU. On compte actuellement sept candidats, dont cinq femmes. Il est encourageant de constater qu'autant de candidats de poids sont en lice. Ils ont tous leurs mérites. La communauté internationale a besoin d'un leadership fort, capable de jeter des ponts, de renforcer le multilatéralisme et de défendre les principes de la Charte des Nations unies. Pour ma part, je me réjouirais certainement que ce poste important soit occupé à l'avenir par une femme,

ceci notamment plus de 80 ans après la fondation de l'Organisation. Le prochain secrétaire général jouera un rôle central dans le maintien du dialogue, surtout en cette période difficile.

Je reste en Amérique du Nord et j'aborde maintenant les relations transatlantiques.

Je tiens à être très clair : les relations avec les États-Unis restent importantes. Elles méritent donc toute notre attention et toute notre énergie. Les Luxembourgeois partagent une amitié historique avec les États-Unis, qui remonte à l'émigration du XIXe siècle et à l'établissement de nos relations diplomatiques en 1903. Nous n'oublierons jamais les sacrifices consentis pendant la Seconde Guerre mondiale pour libérer le Luxembourg d'un régime nazi totalitaire ! Ce lien profond s'est renforcé après la Seconde Guerre mondiale et définit depuis lors nos relations politiques, économiques et de défense.

Pour le Luxembourg, les États-Unis restent un allié important, le plus grand membre de l'OTAN, notre troisième partenaire commercial, un partenaire en matière d'innovation et un pionnier dans le domaine des nouvelles technologies.

Mais oui, je ne le nierai pas. Faire évoluer nos relations est parfois fatigant. Les douze derniers mois n'ont pas été faciles. Pour nous, Luxembourgeois, la relation avec les États-Unis est chargée d'une grande émotion et ne nous laisse donc pas indifférente. Nous ne sommes pas toujours d'accord ; nous discutons longuement au sein de l'UE et avec nos partenaires européens de la manière dont nous devrions procéder. Mais même lorsque, vu de loin, les choses peuvent parfois sembler agités, il y a aussi de nombreux moments où nous prenons conscience que les deux parties dépendent l'une de l'autre.

Les relations entre l'Europe et les États-Unis évoluent elles aussi, mais elles restent solides. Les États-Unis ont, à juste titre, exigé que nous, Européens, assumions davantage la responsabilité de notre propre sécurité, ce que nous faisons, notamment dans le cadre de l'OTAN et en ce qui concerne le soutien à l'Ukraine. Le Luxembourg et les autres partenaires européens œuvrent avec beaucoup d'énergie et d'engagement pour veiller à ce que la relation transatlantique modernisée reste solide. Grâce à l'accord de Turnberry, une solution a été trouvée avec les États-Unis et une

plus grande stabilité a été obtenue. Nous travaillons actuellement, de part et d'autre, à la mise en œuvre de cet accord. Et j'espère que cela perdurera.

Cela revêt également une importance particulière dans le cadre de l'approfondissement de nos relations avec les États-Unis, notamment en matière de commerce extérieur, à la suite de la visite que j'ai effectuée sur la côte ouest en décembre dernier avec le ministre Delles, et où je poursuivrai également mes contacts avec des entreprises du sud de la Californie la semaine prochaine. Après avoir renforcé les effectifs de nos consulats à New York et à San Francisco, nous travaillons désormais à l'ouverture d'un consulat général à Austin, au Texas.

Le Canada est un partenaire et un allié. Un pays qui souhaite coopérer davantage avec l'Europe, que ce soit dans les domaines de l'économie, de la finance, de la défense ou du soutien à l'Ukraine. L'ouverture de notre ambassade à Ottawa témoigne de la valeur ajoutée que représente l'extension de notre réseau diplomatique. De nouveaux contacts se nouent entre les entreprises et le monde financier, ce qui a également des répercussions positives sur le plan politique. Outre mes contacts avec la ministre des Affaires étrangères Anand, nous avons pu avoir une visite de notre Premier ministre à Ottawa en février et le ministre canadien de la Défense s'est rendu au Luxembourg en juin de cette année.

***

Les relations avec le continent asiatique ne cessent de s'intensifier. L'Asie représente plus de la moitié de la population mondiale et environ un tiers du PIB mondial, avec un taux de croissance économique moyen de 5 %.

Cet approfondissement est également le résultat évident de l'extension de notre réseau diplomatique : ces dernières années, nous avons ouvert une ambassade à Séoul et à Singapour. Et cela est également apprécié par nos partenaires.

Mais notre présence diplomatique sur le terrain ne suffit pas : en tant qu'hommes et femmes politiques, nous devons également nous rendre sur place. Certes, c'est loin, mais cela en vaut la peine ! L'année dernière, à cet égard, plusieurs voyages importants ont eu lieu en Asie : au Japon (Exposition universelle), en Chine, en Inde, en Corée du Sud, à Singapour et aux Philippines.

La politique commerciale de l'UE avec nos partenaires asiatiques – tout comme nos relations politiques avec ces derniers – doit également s'inscrire dans une perspective de diversification qui va au-delà des relations que nous entretenons avec nos partenaires traditionnels. L'ASEAN est une organisation regroupant 11 pays d'Asie du Sud-Est qui repose sur la coopération régionale – et qui se présente ainsi comme un interlocuteur privilégié pour l'UE. En juillet, je me suis rendu à Manille, aux Philippines, à l'occasion du 50e anniversaire du «Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN», où j'ai également pu tenir plusieurs réunions bilatérales avec des partenaires de la région. Les défis auxquels nous sommes confrontés en Europe et dans le monde ne peuvent être relevés que si nous dialoguons également avec nos partenaires ailleurs et si nous parvenons à mieux comprendre leurs défis et leurs perspectives.

Je considère l'Asie dans son ensemble comme un continent avec lequel nous, en tant qu'Union européenne et en tant que Luxembourg, devrions collaborer plus étroitement. Et en ce qui concerne les différents pays, je me réjouis que nos relations se soient considérablement renforcées ces dernières années.

À commencer par le Japon, avec le succès de l'Exposition universelle d'Osaka, dont j'ai assisté à la cérémonie de clôture en octobre 2025. Ce fut un moment marquant. Et je suis fier de notre pavillon Dokidoki qui, je crois, a remporté un franc succès.

Dans cet esprit, j'ai également l'intention d'assister à l'Exposition horticole de Yokohama en mai 2027, dans le cadre de la Journée du Luxembourg au Japon, où notre patrimoine en matière de roses occupera le devant de la scène.

En 2027, nous célébrerons également le centenaire de nos relations diplomatiques avec le Japon. Et même si nos relations existent déjà depuis 100 ans, le Japon reste l'un de nos partenaires les plus modernes en Asie, si l'on considère tous les domaines dans lesquels nous coopérons déjà.

Avec la Corée du Sud, nous célébrerons en 2027 le 65e anniversaire de nos relations diplomatiques. La guerre de Corée, au cours de laquelle le Luxembourg a envoyé 85 soldats et en a perdu deux, nous lie également étroitement à ce pays. Je me souviens encore de ma première visite officielle à Séoul en 2018, alors que j'occupais les fonctions de Premier ministre. Et je me réjouis que, près de

huit ans plus tard – en septembre 2025, un an après l'inauguration officielle de notre ambassade à Séoul –, nous ayons pu inaugurer une ambassade coréenne ici.

L'Inde est un autre pays avec lequel nous avons pu approfondir considérablement nos relations, grâce à des échanges accrus à tous les niveaux. La visite au Luxembourg du ministre indien des Affaires étrangères, M. Jaishankar, en janvier 2026, est un signe supplémentaire de l'approfondissement de nos relations.

En juin, en marge du salon *VivaTech* à Paris, puis à nouveau à Berlin la semaine dernière, j'ai eu des échanges fructueux avec le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Piyush Goyal. Début septembre, je me suis également rendu à Delhi et à Chennai en compagnie du ministre de l'Économie, M. Delles.

Nous disposons d'une ambassade à Delhi depuis plus de 20 ans et nous prévoyons désormais de renforcer notre présence dans ce pays important en ouvrant un consulat général à Mumbai.

Quand on parle de l'Asie, on ne peut pas faire l'impasse sur la Chine. J'ai moi aussi de nombreux souvenirs positifs de ce pays. Des souvenirs également de nombreux échanges avec des responsables politiques chinois, des échanges ouverts, et je crois que ce dialogue doit se poursuivre. Ce n'est pas toujours un dialogue facile, mais il est nécessaire. C'est également dans l'intérêt des générations futures, lorsque je pense, par exemple, aux grands défis de notre époque – tels que la crise climatique.

La Chine est un acteur qui continuera à gagner en poids, non seulement dans la transition énergétique, mais aussi pour notre place financière. C'est dans ce contexte que se déroulent également nos préparatifs en vue de l'ouverture d'un consulat général à Hong Kong.

La Chine est et reste un partenaire économique important. En même temps, il convient de noter que le déficit commercial de l'Europe vis-à-vis de la Chine a considérablement augmenté ces dernières années. Dans ce contexte, il est donc important que l'Europe rééquilibre ses relations commerciales avec la Chine. Pour ce faire, l'UE doit, à mon sens, mettre davantage l'accent sur un dialogue constructif et ciblé avec la Chine.

Pour moi, la diplomatie revêt justement toute son importance lorsqu'il s'agit de jeter des ponts dont la structure et la composition sont parfois plus complexes et plus compliquées.

***

Au vu des défis mondiaux, l'Amérique latine et l'Amérique du Sud deviennent également de plus en plus des partenaires stratégiques pour l'Europe. Nous accordons une grande importance au dialogue avec des partenaires fiables, qui partagent une vision commune de l'avenir.

Il y a cinq mois, en juin, nous avons accueilli le ministre des Affaires étrangères Mauro Vieira à l'occasion de la toute première visite bilatérale d'un ministre brésilien des Affaires étrangères au Luxembourg. Ce fut l'occasion de souligner le partenariat de longue date entre nos deux pays, fondé sur une histoire partagée, des valeurs communes et des liens personnels étroits. Les diasporas en pleine expansion, notamment les plus de 34 000 Luxembourgeois vivant au Brésil, rapprochent encore davantage nos deux pays. Dans ce contexte, je tiens également à rappeler notre projet d'ouvrir un consulat général à São Paulo afin de renforcer encore nos relations bilatérales et la présence luxembourgeoise au Brésil.

Les relations entre la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et l'UE s'intensifient également. J'ai assisté au sommet organisé en Colombie en novembre dernier, et j'ai également eu le plaisir de constater à nouveau cette dynamique lors de la réunion ministérielle UE-CELAC qui s'est tenue à New York en septembre.

Depuis l'année dernière, la Commission européenne a également consacré des efforts considérables dans ce domaine, notamment par l'application provisoire de l'accord avec le Mercosur, ainsi que par la signature de l'accord avec le Mexique.

Je prévois par ailleurs de me rendre au Mexique dans les semaines à venir afin d'approfondir le dialogue politique et économique et de renforcer encore les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Mexique.

***

La situation au Moyen-Orient reste profondément préoccupante et marquée par une grande instabilité.

La question centrale est celle de la solution à deux États. Aux côtés de neuf autres pays, le Luxembourg a reconnu la Palestine il y a plus d'un an. Il s'agissait là d'une étape importante. Une étape qui, à mon avis, est la plus importante pour la paix dans la région. C'est également la conclusion que je tire de mes nombreux entretiens à New York, de mes contacts avec les pays de la région, avec l'agence humanitaire des Nations unies et, surtout, avec les représentants de la société civile israélienne et palestinienne. La perspective d'un avenir pacifique pour les deux pays doit exister.

Mais nous aimerions voir davantage de résultats concrets sur le terrain. Malheureusement, le contexte politique actuel ne me donne pas beaucoup d'espoir.

Les élections israéliennes qui se déroulent aujourd'hui ne conduiront vraisemblablement pas à un changement de cap radical. Mais nous espérons voir émerger un gouvernement disposé à engager le dialogue et à respecter les normes internationales.

Quant à l'Autorité palestinienne, nous comprenons que la situation actuelle est extrêmement complexe. Mais avec les élections municipales d'avril 2026, nous avons constaté qu'il était également possible d'organiser des élections dans des conditions difficiles sur le terrain. Les Palestiniens se sont engagés l'année dernière, dans la Déclaration de New York, à organiser des élections. Ils doivent honorer leurs engagements concernant les élections législatives, tout comme nous honorons les nôtres. Repousser les élections d'une année entière est inacceptable. Il s'agit ici des premières élections depuis plus de 20 ans. Pour moi, il est inconcevable qu'une personne qui a aujourd'hui 38 ans n'ait jamais pu voter ! Ces élections sont importantes pour rétablir la confiance dans l'administration et la politique. Cela vaut tant pour la population que pour la communauté internationale. Nous agissons en ce sens au niveau de l'UE, mais je transmettrai également ce message à nos partenaires palestiniens dans le cadre de nos relations bilatérales.

Le Luxembourg est également prêt à participer à une mission d'observation électorale de l'UE en Palestine. Les élections législatives palestiniennes doivent avoir lieu dans un avenir proche.

La situation à Gaza reste dramatique, avec une moyenne de 100 morts par mois, des blocages de l'aide humanitaire et la propagation de maladies. Nous regrettons profondément que les médias internationaux n'aient toujours pas accès à la bande de Gaza et que plus de 200 journalistes y aient été tués depuis le début de la guerre. Il est clair que le cessez-le-feu à Gaza, en vigueur depuis octobre 2025, n'est pas respecté et que la deuxième phase du plan de paix, comme on le craignait l'année dernière, se heurte encore à de nombreux obstacles. Dans ce contexte, nous continuons à plaider en faveur du désarmement permanent du Hamas et du respect par Israël de ses engagements.

L'UNRWA, ainsi que d'autres organisations d'aide, sont indispensables à la population palestinienne dans ce contexte humanitaire désastreux, et notre soutien doit se poursuivre.

La situation en Cisjordanie est tout aussi alarmante : l'expansion de la politique de colonisation israélienne, ainsi que la propension à la violence de certains colons israéliens envers les Palestiniens (mais aussi envers les journalistes, les coopérants et les diplomates), me choquent. Cela ne doit pas devenir une nouvelle normalité.

Pour moi, l'annonce de l'appel d'offres pour le plan E1 cet été a également été le signe que le gouvernement actuel n'a pas l'intention de changer de cap concernant l'expansion des colonies, ce qui rendrait alors la solution à deux États de facto impossible. J'ai également clairement condamné cela. Nous ne pouvons plus fermer les yeux.

Comme vous le savez, je plaide depuis longtemps en faveur de mesures au niveau de l'UE visant à interdire l'importation de produits provenant de ces colonies illégales. De telles mesures au niveau de l'UE restent notre préférence claire, car une action commune à ce niveau aurait le plus grand impact. Je l'ai dit dans cette Chambre lors du débat d'orientation il y a deux semaines.

En juillet, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE, il est toutefois apparu clairement que nous ne disposions pas d'une majorité au sein du Conseil pour convaincre la Commission de présenter une proposition en ce sens. C'est pourquoi le Luxembourg a décidé

d’adapter son cadre juridique national afin d’interdire les importations directes de marchandises provenant des colonies situées dans le Territoires palestinien occupé. Il ne s’agit pas de sanctions à l’encontre d’Israël. Il s’agira de mesures ciblées, conformes à l’avis rendu en 2024 par la Cour internationale de justice, visant à prendre des mesures concrètes pour éviter de soutenir cette politique de colonisation illégale. Ces mesures viseront les produits provenant de zones dont l’occupation illégale en Cisjordanie a été prouvée. Concrètement : les dattes, les olives et les oranges provenant de ces colonies illégales ne pourront plus être importées afin d’être vendues dans nos supermarchés et nos épiceries.

Les voix critiques diront qu’il ne s’agit là que de politique symbolique. Mais pour moi, nous donnons de l’espoir aux Palestiniens de Cisjordanie, qui ont été privés de leurs terres et souvent de leur unique source de revenus. L’espoir qu’ils ne sont pas seuls et la certitude qu’ils ont des partenaires qui continueront à les défendre.

Nous ne devons pas non plus oublier le Liban. Ce pays est en proie depuis des décennies à des attaques tant internes qu’externes. La présence militaire israélienne dans le sud du Liban et les attaques contre les casques bleus de l’ONU, ainsi que celles perpétrées par le Hezbollah, constituent des violations du droit international. La signature d’un accord entre Israël et le Liban en juin constitue donc – malgré le rejet du Hezbollah – une lueur d’espoir.

L’UE – tout comme le Luxembourg – est prête à soutenir le Liban dans cette importante phase de transition grâce à une mission civilo-militaire de l’UE visant à conseiller les forces de sécurité intérieures, comme l’ont décidé les ministères des Affaires étrangères en octobre.

Je tiens également à partager avec vous une note positive. Cette année, j’étais à Paris lorsque le Liban, à la suite de réformes majeures, a annoncé une avancée historique en devenant le premier pays arabe à abolir la peine de mort. C’est exactement le genre de courage dont nous avons besoin dans ce monde et que nous souhaitons soutenir.

Permettez-moi maintenant d’aborder une autre partie de la région qui nous préoccupe depuis le début de cette année et dont l’escalade et l’instabilité ont eu des répercussions désastreuses à l’échelle mondiale.

Les attaques menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran le 28 février, et qui ont depuis entraîné une succession de frappes de représailles, ont provoqué une déstabilisation majeure dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient et au-delà, faisant des centaines de morts.

Cette crise a également entraîné des répercussions directes sur l'Europe. Non seulement en raison de la hausse des prix du pétrole, mais aussi à la suite des frappes sur Chypre. Au début de la guerre, environ 500 000 citoyens européens se sont retrouvés bloqués au Moyen-Orient. Le rapatriement de nos citoyens et résidents s'est déroulé sans heurts, notamment dans le cadre de la solidarité européenne.

Les récentes attaques des Houthis contre l'Arabie saoudite constituent une évolution préoccupante, et j'ai exprimé ma solidarité avec l'Arabie saoudite et les victimes de ces attaques.

Dans ce contexte, je reste en contact étroit avec mes homologues de la région ; nous avons reçu la visite du ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis cet été, et j'ai également rencontré tous les ambassadeurs arabes. À New York, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, j'ai également eu d'autres contacts avec pratiquement tous les ministres de la région. Ces échanges diplomatiques discrets sont importants et je souhaite les poursuivre.

Au cours des prochains mois, le Luxembourg approfondira également ses échanges avec les États du Golfe, notamment grâce à plusieurs visites de haut niveau prévues dans la région.

Notre participation à l'Exposition universelle 2030 à Riyad est également un signe de confiance pour les pays du Golfe en ces temps incertains. Je me réjouis que Paulette Lenert, en tant que commissaire générale, mette en œuvre notre projet.

L'instabilité du détroit d'Ormuz et de Bab el-Mandeb montre clairement à quel point l'économie mondiale dépend d'une poignée de passages maritimes stratégiques.

Il en va également de la sécurité et de la liberté des voies commerciales maritimes, car toute perturbation de ces passages a des répercussions directes sur les prix de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires, y compris pour les consommateurs et les entreprises luxembourgeois.

Cependant, nous ne devons pas oublier que nos partenaires du « Sud » sont encore plus touchés que nous par ces goulets d'étranglement, notamment en ce qui concerne la pénurie d'engrais. Le Programme alimentaire mondial des Nations unies craint que le nombre de personnes souffrant de faim aiguë n'augmente de 45 millions, passant de 318 millions à 363 millions, si le conflit se poursuit, principalement en raison de la hausse des coûts du pétrole et des transports ainsi que des prix des denrées alimentaires.

Ukraine

Aujourd'hui, si je ne me suis pas trompé dans mes calculs, cela fait 1 706 jours que l'invasion à grande échelle de l'Ukraine a commencé. 1 706 jours durant lesquels le pays et sa population se sont défendus contre une attaque illégale de la Russie.

La politique européenne est également marquée par cette guerre depuis plus de quatre ans et demi.

La tentative de Moscou de détruire un pays indépendant va à l'encontre des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies. Elle remet également en cause les fondements de notre sécurité paneuropéenne et transatlantique.

Bien sûr, nous voulons tous mettre fin à cette guerre, et certainement personne plus que les Ukrainiens eux-mêmes. Les Ukrainiens qui doivent déjà vivre depuis plus de quatre ans sous les bombes et les attaques de drones. Dans une guerre qui vise délibérément des victimes civiles et des infrastructures civiles afin de briser la volonté du peuple. Une guerre que la Russie – et surtout le président Poutine – a le pouvoir d'arrêter à tout moment.

Même si la fin de la guerre doit se décider à la table des négociations, nous devons veiller à ce que ces négociations débouchent également sur une paix durable et juste. Et cela ne sera le cas que si la Russie reconnaît la souveraineté de son voisin.

Le droit international ne doit pas être bafoué. Il s'agit également d'établir la responsabilité des coupables – je sais que c'est là aussi une préoccupation importante de cette Chambre–, qui a soutenu à l'unanimité notre adhésion à l'accord de gestion du Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

Notre soutien à l'Ukraine est constant, cohérent et se poursuivra : aide financière et militaire, aide humanitaire, soutien politique et humanitaire par le biais de la « Coalition des volontaires », mais aussi de la coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens. Nous n'avons pas d'ambassade résidente à Kiev, mais après que l'Ukraine a été couverte pendant de nombreuses années par notre ambassade à Prague, j'ai, depuis cet été, nommé un *ambassadeur non-résident* basé au Luxembourg. Cet ambassadeur se rendra souvent en Ukraine, mais sa présence ici, au Luxembourg, permet également d'optimiser la coordination de notre soutien à l'Ukraine.

Nous saluons également l'engagement du président Zelenskyy à organiser des élections, malgré la guerre. Il a toutefois besoin d'un cessez-le-feu de 60 jours pour que cela puisse se faire.

***

Sur le continent africain, nous misons également sur le dialogue, la défense du multilatéralisme et le respect des valeurs universelles.

L'Afrique est un continent diversifié qui est trop souvent perçu uniquement à travers le prisme des conflits et des crises. Or, ce continent est bien plus que cela : c'est un continent de potentiel. C'est précisément pour cette raison que nous soutenons nos partenaires dans leurs efforts pour ouvrir des perspectives de paix, de stabilité et de prospérité.

L'Éthiopie, en tant que siège de l'Union africaine, reste un partenaire du Luxembourg. Dans le même temps, la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays reste fragile.

Le conflit dans le Tigré, au nord de l'Éthiopie, a repris de plus belle, ce qui accentue les tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée ; dans ce contexte, les perspectives d'une solution diplomatique sont plutôt limitées. Nous devons donc poursuivre le dialogue afin d'éviter une escalade et une éventuelle régionalisation du conflit dans la Corne de l'Afrique. Le Luxembourg continue de plaider en faveur de la protection de la population civile et des acteurs humanitaires, d'un accès humanitaire sans entrave et du respect du droit international humanitaire.

Le conflit au Soudan reste la plus grande crise humanitaire « oubliée » au monde. Famine, violences sexuelles généralisées et violations graves du droit international humanitaire. Le Luxembourg reste

déterminé à fournir une aide, tout en plaidant pour un cessez-le-feu et une solution politique durable.

Ces crises existent, mais elles ne doivent pas nous amener à ne voir l'Afrique qu'à travers le prisme des conflits et des urgences humanitaires. Avec sa population jeune et dynamique, ses économies en pleine croissance et un paysage entrepreneurial de plus en plus innovant, le continent est l'un des principaux acteurs des solutions mondiales de demain.

Nous souhaitons tenir compte encore davantage de ce potentiel dans notre politique étrangère. C'est pourquoi le Luxembourg renforcera sa présence diplomatique en Afrique et, comme déjà annoncé, prévoit d'ouvrir deux nouvelles ambassades au Kenya et en Afrique du Sud dans les années à venir afin de mieux couvrir l'Afrique orientale et australe.

Ce faisant, notre approche reste la même : des partenariats sur un pied d'égalité, un dialogue élargi et un soutien aux solutions locales.

L'Afrique est un continent en transition, tourné vers l'avenir avec ambition, innovation et dynamisme économique. Dans ce contexte, je me rendrai la semaine prochaine en Côte d'Ivoire, un pays qui incarne le dynamisme positif que l'on observe aujourd'hui dans de nombreuses régions du continent. Malgré les défis à relever, le pays a connu une croissance économique remarquable ces dernières années. Cette évolution montre que l'Afrique d'aujourd'hui n'est plus uniquement associée à l'aide au développement et à la gestion des crises, mais aussi à l'investissement, à l'innovation et aux opportunités économiques. Notre approche des partenariats doit s'inspirer de cette évolution.

Le Cap-Vert est un bon exemple de relation de confiance de longue date qui a évolué au fil du temps. Nous nous réjouissons de la diversification de cette relation et restons déterminés à poursuivre cette dynamique positive avec le nouveau gouvernement, comme j'ai pu en discuter avec le ministre des Affaires étrangères il y a tout juste un mois.

Une telle évolution positive ne se concrétise pas toujours. Comme vous le savez, le Luxembourg s'est retiré du Sahel l'année dernière et a annoncé une réorientation de son engagement. Cela ne signifie toutefois pas que nous ayons complètement tourné le dos à la région. Nous continuons à

suivre de près l'évolution de la situation politique. Et surtout, nous restons attachés à notre coopération avec les ONG et les acteurs des Nations unies aux côtés des populations locales.

La fiabilité, la prévisibilité et l'engagement à long terme sont des éléments essentiels d'un partenariat crédible. L'instabilité politique ne doit pas conduire à laisser les populations livrées à elles-mêmes.

Dans le même temps, nous devons rester réalistes quant à notre marge de manœuvre sur le continent. Nos relations avec l'Afrique ne doivent pas être façonnées par des discours dépassés qui définissent le continent soit par ses crises, soit par son besoin d'aide. Ce qui reste important, c'est une approche politique d'égal à égal, fondée sur le respect mutuel et la défense de nos valeurs. Et une vision commune de demain, voire d'après-demain.

***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Comme je l'ai dit d'emblée : la défense de nos intérêts nationaux va de pair avec la protection et le renforcement de cet ordre multilatéral, qui est actuellement sous pression et en pleine mutation. En raison de son engagement fort en faveur du multilatéralisme et du respect du droit international, le Luxembourg a une responsabilité particulière.

En ce sens, le Luxembourg soutient la Cour pénale internationale (CPI). La CPI joue un rôle crucial dans la poursuite des crimes les plus graves commis au sein de la communauté internationale. Elle constitue un pilier fondamental de la justice pénale internationale, indispensable à la lutte contre l'impunité. Il est donc essentiel de préserver la capacité de la Cour à exercer pleinement son mandat.

J'ai également soulevé cette question avec mes collègues du Benelux lors de la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Auparavant, dès le lendemain de l'annonce des sanctions américaines, l'UE avait déjà publié une déclaration soulignant la nécessité d'une réponse coordonnée de la part des 27 États membres afin de garantir l'autonomie du CPI et de maintenir

ouverts les canaux diplomatiques. Cela va dans le sens de la position fondamentale de l'UE et de la nôtre, selon laquelle les menaces ou les mesures dirigées contre la CPI sont inacceptables.

Il s'agit désormais de discuter de ces préoccupations avec les États-Unis et les *États parties* au *Statut de Rome*. Les mesures américaines annoncées ne devant être mises en œuvre que dans six mois, cela nous offre une occasion cruciale de dialogue pour éviter de nouvelles mesures qui pourraient compromettre l'indépendance et l'intégrité de la CPI.

Au sein de l'UE et avec nos partenaires partageant les mêmes valeurs, nous devons renforcer davantage le dialogue avec les États-Unis, ainsi que solliciter l'engagement de tous les *États parties* au Statut de Rome, afin d'empêcher tout affaiblissement de la Cour pénale internationale et, par extension, du droit international.

***

La coopération entre l'Union européenne et l'OTAN doit être encore approfondie et renforcée. Il est encourageant de constater que ce processus est déjà en cours.

Parallèlement aux engagements de notre armée en Roumanie et en Lituanie dans le cadre de la *défense collective*, notre participation aux missions civiles de l'UE constitue également un élément important pour la stabilité et la sécurité. Le Luxembourg a renforcé sa participation ces dernières années, en mettant particulièrement l'accent sur notre voisinage immédiat, à savoir l'Arménie, la Moldavie et la Géorgie. Je tiens donc également à remercier la police et le HCPN pour leur bonne coopération dans ce cadre. J'ai pu constater par moi-même, lors d'une visite en Arménie, l'excellent travail accompli par la police.

Nous prenons nos responsabilités sur la scène internationale très au sérieux.

Le Luxembourg continuera à siéger au Conseil exécutif de l'UNESCO jusqu'en 2029. Je suis fier du résultat électoral l'année dernière. J'y vois un signe de confiance de la part des États membres, une confiance dans notre engagement en faveur de l'éducation, de la science et de la culture. Il

était donc également important pour moi de participer à la conférence de l'UNESCO à Samarcande, en Ouzbékistan.

Par ailleurs, le Luxembourg siège au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) depuis deux ans et continuera à y siéger jusqu'à la fin du mois de septembre. Il s'agissait d'une première pour notre pays au sein de cette organisation, et cela démontre clairement notre volonté d'assumer nos responsabilités dans le domaine de la non-prolifération nucléaire. Je n'ai pas besoin de vous expliquer davantage, dans le contexte de l'Iran, à quel point ce travail reste important au sein de ces instances multilatérales. Je tiens à remercier nos équipes à Paris et à Vienne pour leur excellent travail.

J'ai récemment été désigné par le Secrétaire général des Nations Unies, aux côtés du président de la Slovénie et de l'ancien président du Botswana, pour présider un groupe de haut niveau sur la liberté de transit des pays en développement sans littoral. L'objectif de ces travaux est de permettre à ces pays d'accéder plus facilement aux marchés mondiaux grâce à des systèmes de transit efficaces, fiables et abordables.

Ce ne sont là que quelques exemples.

Nous souhaitons poursuivre cet engagement international de grande envergure en faveur d'un multilatéralisme fort dans les années à venir, notamment dans la perspective de notre candidature pour un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité en 2031-2032.

Un multilatéralisme fort ne se limite toutefois pas à un engagement en faveur du respect des droits de l'homme et de la paix internationale.

Un système de commerce international fondé sur des règles est également un élément essentiel pour garantir une concurrence économique équitable. Le système international établi par l'Organisation mondiale du commerce est lui aussi confronté à une forte fragmentation. C'est

pourquoi nous avons besoin de davantage de partenariats avec des pays partageant les mêmes valeurs.

***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Après ce « tour du monde », je voudrais, comme je l'ai annoncé au début, revenir sur nos liens avec nos partenaires les plus proches, à savoir nos pays voisins : la Belgique, l'Allemagne, la France, le Benelux et bien sûr, l'Union européenne.

Au sein de l'Union européenne, l'unité est notre plus grande force, tant sur le plan interne qu'externe. Malheureusement, on a souvent tendance à l'oublier. Et bien que plusieurs dossiers aient été débloqués, notamment après les élections à Budapest, cette unité n'a pas toujours été au rendez-vous.

***

L'année dernière, nous avons célébré un anniversaire important au Luxembourg : le 40e anniversaire des accords de Schengen. Ce fut l'occasion idéale de nous rappeler à quel point il est important de défendre le principe de la libre circulation en Europe.

Cette liberté constitue également un pilier essentiel de notre marché unique, et donc un moteur important de notre compétitivité européenne. Elle génère des retombées économiques considérables, notamment dans les domaines du commerce et du tourisme.

En même temps, la résilience de l'espace Schengen est mise à l'épreuve par les nombreux défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée. Le fait que des contrôles soient toujours effectués à nos frontières, ce qui a un impact négatif sur la vie de nos citoyens et des frontaliers, nous rappelle tristement que l'espace Schengen ne va pas de soi.

Il est donc d'autant plus important aujourd'hui que nous nous mobilisions ensemble en faveur de frontières intérieures ouvertes. Depuis la réintroduction des contrôles aux frontières, le Luxembourg a interpellé à plusieurs reprises la Commission européenne pour mettre en évidence les effets négatifs de ces mesures.

Défendre l'espace Schengen, c'est aussi protéger l'un des piliers les plus tangibles du projet européen. Je continuerai donc à militer en faveur d'un espace Schengen fort et libre, afin de préserver cet acquis fondamental de l'UE qui améliore concrètement la vie quotidienne de millions de citoyens.

***

Un regard sur l'économie européenne montre clairement ce qui fait la force économique de notre continent : notre marché unique. C'est l'un de nos plus grands avantages concurrentiels, et l'une des plus grandes réalisations de notre Union. La libre circulation, notamment des biens et des services, mais aussi des capitaux et des personnes, rapproche toujours davantage les Européens.

C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour continuer à tirer parti de cette force, que nous avons développée ensemble au fil des décennies, et pour exploiter encore mieux le potentiel du marché unique.

Cela est d'autant plus important que d'autres grandes économies de premier plan, telles que la Chine et les États-Unis, connaissent actuellement une croissance plus forte. Dans l'actuel contexte géopolitique, il devient urgent de renforcer notre résilience économique et de rendre l'Europe plus compétitive.

Le renforcement de notre marché unique va de pair avec la double transition verte et numérique, qui joue un rôle central dans le développement des industries et des entreprises de l'UE. D'ici 2050, l'Europe devrait disposer d'une économie neutre sur le plan climatique. La transition vers cet objectif doit être compétitive et contribuer à réduire les coûts énergétiques ainsi que la volatilité des prix.

***

Bien entendu, la simplification réglementaire reste l'une des initiatives clés pour renforcer la compétitivité européenne et réduire la fragmentation du marché intérieur en supprimant les obstacles administratifs et réglementaires au sein de l'UE.

Le Luxembourg reste fermement engagé en faveur d'un programme de simplification ambitieux, qui vise à réduire les charges administratives inutiles tant pour les citoyens que pour nos entreprises. Tout ceci, sans, bien entendu, affaiblir les objectifs initiaux des textes législatifs concernés. La simplification ne doit pas être assimilée à une déréglementation.

Dans le même temps, nous devons également veiller systématiquement à ce que les nouveaux textes législatifs soient conçus dès le départ pour être clairs, cohérents et simples, conformément à l'approche de « simplicité dès la conception ».

***

En ce qui concerne l'élargissement de l'UE, les discussions ont connu cette année un élan et une dynamique sans précédent depuis longtemps. Lors du Conseil européen de la mi-octobre, l'élargissement de l'UE figurait parmi les principaux points à l'ordre du jour.

Tout d'abord, le Monténégro mérite d'être particulièrement salué : à ce jour, 21 des 33 chapitres de négociation ont été provisoirement clos avec ce pays. Tant la Commission européenne que les États membres, ainsi que les pays candidats eux-mêmes, travaillent avec diligence pour faire avancer le processus.

L'exemple du Monténégro le prouve : lorsqu'un pays candidat tient ses engagements, l'UE avance avec lui. Le processus d'élargissement de l'UE repose et continuera de reposer sur le mérite, et le Luxembourg continuera à défendre ce principe.

Pour l'Ukraine et la Moldavie, toutes deux pays candidats depuis 2022, le processus d'élargissement reste fondé sur le mérite, notamment en ce qui concerne l'État de droit.

Ces deux pays déploient des efforts remarquables pour mettre en œuvre les réformes nécessaires et s'aligner sur la législation de l'UE, *l'acquis communautaire*. Mais les circonstances actuelles, bien sûr, ne facilitent en rien cette tâche colossale.

Géorgie : liberté de la presse et liberté d'expression. Serbie : funérailles du général Ratko Mladić. Élections. Turquie : LGBTIQ+.

***

L’ordre international est de plus en plus incertain et turbulent. C’est pourquoi l’État de droit est plus que jamais une boussole et un pilier solide de notre démocratie, et doit garantir que le pouvoir soit soumis à la loi.

Nous ne devons pas accepter les reculs en matière d’État de droit comme une évolution politique normale. Pour l’Union européenne, l’État de droit est une condition préalable à la confiance dans nos institutions, au bon fonctionnement du marché intérieur et à une Union qui reste capable d’agir même dans les moments difficiles. Le Luxembourg continuera à défendre cet objectif, aux côtés de ses partenaires du Benelux et de tous ceux qui défendent nos principes fondamentaux.

***

Les négociations sur le budget de l’UE pour la période 2028-2034 (cadre financier pluriannuel, CFP) entrent désormais dans une phase décisive afin de parvenir, d’ici fin 2026, à un accord politique entre le Parlement européen, le Conseil sous la présidence irlandaise et la Commission européenne.

L’Europe a besoin des ressources financières nécessaires pour concrétiser ses ambitions.

Avec les nouvelles ressources propres, nous ne pouvons pas être affectés de manière disproportionnée.

Le Luxembourg plaide en faveur d’un budget de l’UE ambitieux et équilibré pour les années 2028 à 2034, qui continue à financer les domaines traditionnels tels que l’agriculture et la cohésion, tout en renforçant simultanément les nouvelles priorités comme la compétitivité et la sécurité.

Cela inclut la solidarité européenne et la gestion responsable des fonds publics. Nos valeurs communes et le respect de l’État de droit restent le fondement de notre engagement dans les négociations.

***

La prochaine présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, prévue au premier semestre 2029, constitue une mission importante pour notre pays. Bien qu'il reste encore deux ans avant son

début, les préparatifs sont déjà en cours. D'une part, le ministère des Affaires étrangères assume un rôle de coordination, mais cela vaut également pour l'ensemble du gouvernement. Une présidence de l'UE est toujours un moment important pour le Luxembourg.

***

Nos relations bilatérales avec les autres États membres, y compris au-delà du cadre de l'UE, revêtent une grande importance.

Elles permettent d'approfondir le dialogue politique, de renforcer les partenariats économiques et d'étendre davantage la coopération dans des domaines tels que la culture, la recherche et l'éducation. Ces contacts directs contribuent également à renforcer la confiance mutuelle, à mieux comprendre les priorités respectives de chacun et, par là même, à consolider le projet européen dans son ensemble.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour vous rappeler que, dans les années à venir, outre la présidence du Conseil de l'Union européenne, plusieurs autres présidences nous attendent : en 2027-2028, le Luxembourg assurera la présidence de la Grande Région, et en 2028, celle du Benelux. Ces présidences sont importantes à nos yeux ; pour le Luxembourg, elles constituent l'occasion de démontrer que nous défendons l'esprit européen de coopération et que ce n'est qu'ensemble que nous pouvons aller de l'avant.

L'Europe ne se vit pas uniquement au niveau de l'Union européenne. Pour le Luxembourg, cet esprit de coopération se manifeste avant tout dans nos relations étroites avec nos pays voisins.

La coordination et la cohérence resteront donc essentielles. Grâce à un dialogue régulier et constructif, notamment dans le cadre du Sommet Gäichel avec la Belgique, de la CIG avec la France et des échanges étroits avec l'Allemagne (le gouvernement fédéral, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat), nous travaillons ensemble pour relever les défis communs et trouver des solutions durables et tournées vers l'avenir.

Cette coopération a des répercussions très concrètes sur la vie quotidienne des citoyens. Plus de 234 000 travailleurs frontaliers viennent chaque jour travailler au Luxembourg et apportent une contribution significative à notre pays.

Il est donc dans notre intérêt commun de lever les obstacles transfrontaliers et de faciliter la vie quotidienne. Ce faisant, nous renforçons simultanément l'attractivité de notre marché du travail et notre avenir économique.

Pour l'avenir, de nouvelles formes de coopération, de progrès et d'innovation doivent rester notre boussole. C'est précisément cette dynamique, fondée sur le dialogue et le pragmatisme face aux nouvelles évolutions, qui fait la force du Luxembourg.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier les étudiants, les frontaliers et tous ceux qui contribuent à la vie en commun au sein de la Grande Région.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouvelles réalités. Plutôt qu'à une crise unique, nous faisons face à une série de défis simultanés : le changement climatique, l'approvisionnement énergétique, la mobilité, la compétitivité économique et la sécurité, pour n'en citer que quelques-uns.

Par ailleurs, je tiens à souligner l'importance des visites de travail bilatérales et des missions économiques menées dans nos régions voisines. Ces contacts réguliers nous permettent d'approfondir nos relations économiques, de lancer des projets communs et d'engager un dialogue direct sur les opportunités partagées.

La présidence de la Grande Région nous offre l'occasion d'approfondir encore cet esprit de cohésion et de solidarité et de donner un nouvel élan à notre avenir commun.

***

J'ai déjà évoqué les contrôles aux frontières. Une concertation régulière avec nos régions voisines est essentielle : dans le contexte des contrôles aux frontières actuels, une concertation régulière avec nos régions voisines de la Grande Région est donc nécessaire, notamment en ce qui concerne notre marché du travail.

***

Après le succès de notre présidence du Benelux l'année dernière, nos collègues néerlandais ont pris le relais cette année.

En 2028, nous aurons le grand honneur de voir coïncider nos présidences de la Grande Région et du Benelux : Ce sera un moment unique pour promouvoir davantage la coopération entre les trois pays du Benelux, et nos régions voisines, pour renforcer leur visibilité et mettre en place des projets communs.

***

Les principaux piliers de notre politique commerciale sont la stabilité et une coopération constructive avec nos partenaires. Les États-Unis comptent parmi nos partenaires clés, y compris en matière commerciale. J'ai également déjà évoqué l'accord de Turnberry ainsi que le dialogue constructif et axé sur les objectifs que l'UE entretient avec la Chine.

Compte tenu des changements que connaît actuellement le commerce mondial, le Luxembourg a tout intérêt à veiller à ce que l'Organisation mondiale du commerce et ses règles continuent de jouer un rôle central à l'avenir. Le multilatéralisme et un commerce fondé sur des règles sont indispensables.

Pour contrer la fragmentation de l'économie mondiale, l'Europe doit nouer davantage de partenariats avec des pays partageant les mêmes valeurs.

Dans ce contexte, les accords de libre-échange sont essentiels. L'UE a conclu des négociations avec l'Indonésie, l'Inde, l'Australie et les Philippines, et progresse dans ses négociations avec la Malaisie et les Émirats arabes unis.

Ces accords sont également importants pour renforcer notre sécurité économique. Dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe, il convient de réduire les risques par la diversification. Toutefois, il est parfois nécessaire de recourir à des instruments plus défensifs pour contenir ces risques. À cet égard, il est important que ces approches restent ciblées et proportionnées.

***

Droits de douane, blocus, inflation… Ces derniers mois, l'économie mondiale a été au centre de l'attention.

Comme vous le savez, l'économie luxembourgeoise reste l'une des plus ouvertes et des plus internationalisées au monde (ouverture économique de 361 % de notre PIB en 2025). Cela signifie également que le commerce extérieur luxembourgeois en biens et services représente plus de 3,5 fois notre PIB national.

Avec 87 %, les services continuent d'être le moteur de la croissance de notre commerce extérieur. La majeure partie de celui-ci est toujours constituée de services financiers (environ 40 % du volume total des échanges).

N'oublions donc pas que, pour le Luxembourg, le commerce extérieur n'est pas seulement un facteur de croissance, mais une condition préalable essentielle à notre prospérité. Il est donc important de ne pas perdre de vue les chiffres. Lorsque l'on examine nos statistiques sur le volume des échanges (321,3 milliards), on constate une forte concentration persistante sur un petit nombre de pays partenaires. À eux seuls, dix de ces pays représentent près de 90 % de nos échanges de marchandises !

Ces chiffres soulignent donc, d'une part, l'importance de l'Europe, mais aussi la nécessité persistante d'une diversification géographique vers l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Nous ne sommes pas une île et dépendons de facteurs externes. C'est pourquoi nous devons également renforcer notre interaction avec les acteurs mondiaux dans un avenir proche. Nous devons élargir nos horizons.

En collaboration avec le ministère de l'Économie, le ministère des Finances, Luxinnovation et la Chambre de commerce, ainsi qu'avec de nombreux autres acteurs, que j'ai souvent l'habitude

d’appeler la « Team Luxembourg », nous nous employons à développer et à diversifier davantage nos relations commerciales.

Grâce à notre « diplomatie économique », et à notre diplomatie dans son ensemble, nous nous employons à élargir et à diversifier davantage nos relations commerciales, ainsi que nos relations en général. Nous renforçons et étendons notre réseau diplomatique en mettant fortement l’accent sur la coopération économique et la promotion de nos avancées au niveau national. Cela se traduit également par l’ouverture prévue de consulats généraux à Austin, Mumbai, Hong Kong et São Paulo, ainsi que d’ambassades à Pretoria et Nairobi.

Comme nous avons pu le présenter ensemble en début d’année, je travaille également avec le ministre des Finances afin de renforcer encore la promotion de notre centre financier au niveau local. Cela se fera par le détachement progressif d’experts financiers auprès d’un certain nombre de missions luxembourgeoises clés.

Nous soutenons nos entreprises par le biais de visites, de missions et de participations à des salons internationaux. J’ai moi-même mené 16 visites et missions à l’étranger depuis ma dernière déclaration sur la politique étrangère (celles-ci nous ont conduits dans des destinations aussi diverses que nos voisins, l’Allemagne et la France, les Philippines et les États-Unis).

Au cours de ces visites, les entreprises luxembourgeoises sont au centre de notre attention, tout comme notre objectif d’attirer davantage d’investissements au Luxembourg, ce qui contribuera à rendre notre économie durable et à créer des emplois.

Le pavillon luxembourgeois à Osaka, comme je l’ai déjà mentionné, a remporté un franc succès. En 2027, un pavillon à l’exposition horticole de Yokohama retracera l’histoire des roses luxembourgeoises.

Avec la nomination de la commissaire luxembourgeoise Paulette Lenert, nous faisons désormais les premiers pas vers la participation du Luxembourg à la prochaine Exposition universelle qui se tiendra à Riyad, en Arabie saoudite, en 2030.

Promouvoir le commerce extérieur, c'est aussi accompagner nos petites et moyennes entreprises dans leur percée sur les marchés internationaux (par exemple, aide à l'exportation dispensée par le COPEL, présence du pavillon luxembourgeois lors de salons, missions et visites économiques, événements organisés dans les ambassades).

Dans toutes ces initiatives, nous devons nous appuyer sur un cadre multilatéral solide, à travers l'Union européenne et l'Organisation mondiale du commerce. De même, un cadre bilatéral solide est indispensable, dans lequel nous aidons les entreprises à opérer à l'étranger grâce à nos accords de transport aérien et à nos conventions de non-double imposition.

Ces derniers mois, nous avons organisé une série de tables rondes au MAE afin de soutenir le secteur agroalimentaire dans sa promotion à l'international et de lui apporter un soutien supplémentaire. Merci également à Lex Delles et Martine Hansen.

***

L'élargissement de nos réseaux et la promotion de l'image d'un pays riche en culture et en dynamisme créatif font également partie des missions essentielles de nos ambassades et consulats. La diplomatie culturelle constitue donc un vecteur important. Le mot-clé est « soft power » : approfondir les relations avec un pays et sa population, c'est aussi contribuer à une meilleure compréhension de nos idées, de nos valeurs et de notre culture. Nos ambassades et nos consulats peuvent contribuer à promouvoir la culture luxembourgeoise dans toute sa diversité à l'échelle internationale. Cela permet également de présenter le Luxembourg à l'étranger comme un lieu attractif et un pôle de créativité.

***

La politique étrangère ne se limite pas aux intérêts politiques ou économiques. Un service consulaire efficace en fait également partie. Il s'agit d'un service au citoyen. Par exemple, lorsque nous venons en aide à des personnes se trouvant dans des situations d'urgence très diverses à l'étranger, dans la mesure du possible et où les réalités locales le permettent. Dans ce contexte, je tiens à vous rappeler que nous encourageons les citoyens à s'inscrire sur la plateforme « Lëtzebuerger am Ausland» (LAMA) avant de partir à l'étranger.

Le service consulaire assure également un soutien administratif. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres : nous avons délivré environ 46 000 apostilles et légalisations. Nous prévoyons 29 000 visas cette année, soit une baisse de 10 % par rapport à l'année dernière, probablement due à la situation géopolitique. En revanche, nous avons déjà délivré 10 % de passeports de plus que l'année dernière, et nous dépasserons les 60 000 cette année. Cela s'explique en partie par le nombre de Luxembourgeois résidant à l'étranger, qui connaît lui aussi une forte croissance, mais aussi par le fait que de nombreuses personnes ont souhaité obtenir le nouveau passeport que nous avons introduit en mai. Ce passeport est désormais valable 10 ans et est à la pointe de la technologie. Je sais que cela a eu pour conséquence que certains e-gates à l'étranger qui ne sont pas encore entièrement mis à jour selon les nouvelles normes internationales, n'ont pas toujours pu lire immédiatement nos nouveaux passeports. Mais je tiens à le souligner : il ne s'agit là que d'un problème temporaire. Lors d'un contrôle physique, nos nouveaux passeports sont toujours acceptés, et chaque passeport délivré est toujours valable pour tous les types de voyages vers n'importe quel pays du monde. Et je tiens à le souligner : le passeport luxembourgeois est l'un des documents de voyage les plus modernes et les plus sûrs au monde. C'est également l'un des passeports les plus « forts » au monde en termes de possibilités qu'il offre aux citoyens luxembourgeois : notre passeport permet de voyager dans plus de 170 pays sans formalités compliquées, ce qui le classe parmi les 4 à 5 passeports les plus attractifs au monde.

Nous avons démontré, fin février-début mars, que nous soutenions nos ressortissants à l'étranger en mettant tout en œuvre pour leur venir en aide lorsque la situation est devenue dangereuse dans la région du Golfe. Une coopération étroite entre toutes les parties prenantes, des circuits de communication courts et des décisions rapides ont permis au Luxembourg de rapatrier 550

personnes depuis les Émirats en très peu de temps.Nous n'avons vraiment pas à nous cacher de ce résultat, y compris en comparaison internationale. Nous avons montré à nos partenaires européens, qui assurent habituellement le rapatriement des Luxembourgeois – en particulier la Belgique –, que nous assumons nos responsabilités et que nous rapatrions également leurs ressortissants par nos propres moyens. Je tiens donc à saisir cette occasion pour remercier notre ambassade à Abou Dhabi et toutes les personnes impliquées, non seulement au sein de mon propre ministère, mais aussi tous nos autres partenaires essentiels à cet effort collectif : en particulier la ministre des Transports et de la Défense, Yuriko Backes, et ses services, les équipes de Luxair, le CGDIS, nos partenaires européens – et notamment nos partenaires belges – en matière de gestion de crise, la Commission européenne, sans oublier les autorités des Émirats et d'Oman.

En Oman, notre consul honoraire a également accompli un travail essentiel. Cela m'amène à souligner l'importance que peuvent revêtir les consuls honoraires – dans le domaine économique et en matière de mise en réseau, mais aussi dans des circonstances exceptionnelles où nos citoyens ont besoin d'aide. Comme ce fut déjà le cas en 2025, il est à nouveau prévu, l'année prochaine, en 2027, d'inviter tous nos consuls honoraires au Luxembourg.

Dans le domaine consulaire, je tiens également à souligner les défis majeurs et les opportunités liés à la diaspora luxembourgeoise. Les chiffres ne cessent d'augmenter, ce qui exerce une pression considérable sur nos consulats. En 2024, je vous avais indiqué que 28,5 % de l'ensemble des Luxembourgeois vivaient à l'étranger ; en 2025, ce chiffre était passé à 30 % ; et aujourd'hui, en 2026, nous atteindrons 31 %. Cela représente au total plus de 165 000 personnes. Par exemple, nous comptons plus de 34 000 Luxembourgeois au Brésil et 23 000 aux États-Unis, et la tendance est à la forte hausse. La loi sur la nationalité et le droit de vote ne relèvent pas de la compétence du ministère des Affaires étrangères. Mais ce sont là des questions face auxquelles on ne peut pas simplement fermer les yeux.

L'existence d'une diaspora offre également des opportunités que le ministère des Affaires étrangères s'efforce de mieux identifier et exploiter, comme le prévoit l'accord de coalition. L'immense intérêt que manifestent ces dizaines de milliers de personnes pour le Luxembourg, en particulier sur le continent américain, recèle de formidables opportunités pour nous, même si

beaucoup d'entre elles n'ont d'autre lien avec notre pays qu'un ancêtre ayant émigré au XIXe siècle. La résonance que le Luxembourg trouve auprès de ces personnes relie le Luxembourg aux pays où elles vivent, offre de grandes opportunités de mise en réseau dans les domaines culturel et économique, et contribue également à projeter une image positive de notre pays sur d'autres continents.

***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Mon objectif était de vous donner une idée de l'étendue des missions du ministère :

Nous apportons une assistance consulaire à nos citoyens à l'étranger.
Que nous ouvrons des perspectives grâce à nos missions économiques et à notre présence lors de salons, notamment dans une optique de diversification avec de nouveaux partenaires économiques.
Que nous continuons à nous engager en faveur de l'ouverture des frontières intérieures et de la compétitivité au sein du marché unique.
Que nous sommes attachés à un système multilatéral fondé sur des règles, qui revêt une importance capitale pour notre économie ouverte et internationale.
Nous nous engageons en faveur de solutions diplomatiques, du respect des droits de l'homme et du droit international, ainsi que d'un multilatéralisme fort. Nous défendons nos valeurs.

Quant aux perspectives pour l'année prochaine, je ne peux que vous dire que le contexte international restera complexe, que les défis et les tensions sur la scène internationale persisteront, et que l'incertitude dans les grandes régions du monde demeurera également. Il s'agit d'un environnement international peu prévisible.

Ces défis mondiaux, tels que les répercussions économiques des points chauds géopolitiques, sont étroitement liés. Les nouvelles réalités que j'ai exposées impliquent que nous devons continuer à élargir notre engagement mondial, tant au niveau bilatéral que multilatéral.

Un dialogue et une coopération renforcés avec nos partenaires de confiance, anciens et nouveaux, à travers le monde, sont une nécessité.

D'où la nécessité de poursuivre une politique engagée au sein de l'UE, au sein du Benelux, avec nos pays voisins et la Grande Région.
Nous devons donc continuer à nous engager en faveur d'un multilatéralisme fort et de la défense de nos valeurs.
Par conséquent, nous poursuivrons une diplomatie fondée sur un dialogue et une coopération actifs avec les pays tiers.
C'est pourquoi nous continuerons à accorder une place prépondérante aux visites et missions économiques à l'étranger.
C'est pourquoi nos valeurs resteront toujours le fondement de notre action.

Je poursuivrai la mission consistant à renforcer les partenariats existants et les relations de confiance, tout en établissant de nouveaux partenariats essentiels, dans l'intérêt du pays et de ses citoyens sur les plans politique, économique et humanitaire.

C'est une question qui me tient particulièrement à cœur.